

## DECLARATION PUBLIQUE D'INTERETS (DPI)

Arrêté du 5 juillet 2012 portant fixation du document type de la déclaration publique d'intérêts mentionnée à l'article L. 1451-1 du code de la santé publique

Je soussigné(e) **MARIANNE LERUEZ-VILLE**

Reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

Je renseigne cette déclaration en qualité :

- D'agent de Santé publique France
- De membre ou conseil d'une instance collégiale, d'une commission, d'un comité ou d'un groupe de travail (veuillez préciser) au sein de Santé publique France
- De personne invitée à apporter mon expertise à Santé publique France
- Autre (préciser)

Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués, et au minimum annuellement même sans modification.

Il vous appartient, à réception de l'ordre de jour d'une réunion, de vérifier si les liens d'intérêts que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avertir l'interlocuteur désigné au sein de l'institution, et le cas échéant le président de séance, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation de la décision prise ou de celle qu'aura pu prendre l'administration au vu de cette délibération.

---

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : [dpi-support@santepubliquefrance.fr](mailto:dpi-support@santepubliquefrance.fr).

Le présent formulaire sera publié sur le site de l'institution ou des institutions mentionnées dans la déclaration et/ou sur le site du ministère chargé de la santé.

# 1. Votre activité principale

## 1.1 Votre activité principale exercée actuellement

Activité libérale

Autre (activité bénévole, retraité, ...)

Activité salariée

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début	Fin
Assistance Publique de Paris-Hôpital Necker-Enfants-malades	149 rue de Sèvres 75015 Paris	Praticien Hospitalier- Médecin Biologiste	05/1999	

## **1.2 Vos activités exercées à titre principal au cours des 5 dernières années**

*A ne remplir que si différentes de celles remplies dans la rubrique 1.1*

**Activité libérale**

**Autre (activité bénévole, retraité, ...)**

**Activité salariée**

## 2. Vos activités exercées à titre secondaire

### 2.1 Vous participez ou vous avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

*Sont notamment concernés les établissements de santé, les entreprises et les organismes de conseil, les organismes professionnels (sociétés savantes, réseaux de santé, CNPS), les associations de patients.*

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

## 2.2 Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Il peut s'agir notamment d'une activité de conseil ou de représentation, de la participation à un groupe de travail, d'une activité d'audit, de la rédaction d'articles ou de rapports d'expertise.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
ELITECH	Expertise automate Galaxy, trousses CMV Elite MGB et EBV Elite MGB	Aucune		05/2015	05/2015
LFB Biotechnologies	Expertise d'un anticorps monoclonal	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Université Paris descartes	9 000 €	03/2015	12/2015
Haute Autorité de Santé	Expert au sein de la commission d'AMP vigilance	Aucune		06/2014	
Diasorin	Evaluation of the performance of the LIAISON® IgG and IgM CMV II	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Association Necker maternité ANECMAT	2 000 €	12/2011	01/2012
Diagenode	Evaluation de la trousse PCR Adénovirus temps réel de Diagenode	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Association Necker Maternité ANECMAT	978 €	09/2011	09/2011
BioMérieux	Evaluation trousses EBV-R gene et CMV-R gene avec la chaîne easyMag et Easy Stream	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Association Maternité Necker ANECMAT	10 000 €	06/2014	07/2014
BioMérieux	Evaluation de la trousse B19-R gene dans le cadre de son marquage CE	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Association Necker Maternité ANECMAT	5 620 €	11/2012	03/2013

## 2.3 Vous participez ou vous avez participé à des travaux scientifiques et études pour des organismes publics et/ou privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France.

Doivent être mentionnées les participations à des travaux scientifiques, notamment la réalisation d'essais ou d'études cliniques ou pré-cliniques, d'études épidémiologiques, d'études médico-économiques, d'études observationnelles sur les pratiques et prescriptions, etc.

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Organisme (société, établissement, association)	Domaine et Type de travaux	Nom du produit de santé ou du sujet traité	Essais ou études cliniques ou précliniques	Type d'étude	Votre rôle	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
Direction de la recherche clinique	Infection congénitale à CMV - Contrat de recherche clinique	Faisabilité de la réalisation dans le premier mois de vie du diagnostic d'une infection congénitale à CMV et de la confirmation d'un déficit auditif	Oui	Etude multicentrique	Investigateur coordonnateur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Hôpital Necker Enfants Malades	100 000 €	01/2013	
Direction de la recherche clinique	Infection congénitale à CMV - PHRC	Valeur pronostique des marqueurs néonataux pour la survenue à un an des séquelles liées au CMV.	Oui	Etude multicentrique	Investigateur coordonnateur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Hôpital Necker Enfants malades	505 000 €	01/2013	
AP-HM	Infections respiratoires - PHRC	COPANFLU : comparaison de techniques multiparamétriques de détection des virus respiratoires	Oui	Etude multicentrique	Co-investigateur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Hôpital Necker-Enfants malades	30 000 €	01/2011	06/2015
Direction recherche clinique	Infection à CMV et adénovirus en transplantation de moelle - PHRC	Injection de lymphocytes anti - CMV et anti-adénovirus pour le traitement des infections virales après greffe de CSH	Oui	Etude multicentrique	Autre (préciser) : Co-Responsable scientifique	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Hôpital Necker-Enfants-malades	10 000 €	01/2009	09/2013
EHESP	Infection grippale - Recherche clinique	Déterminants et conséquences de l'infection par le virus grippal émergent en phase pandémique	Oui	Etude multicentrique	Autre (préciser) : Responsable site virologie Necker	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Hôpital Necker-Enfants malades	47 956 €	01/2010	12/2012

**2.4 Vous avez rédigé un article, intervenez ou êtes intervenu dans des congrès, conférences, colloques, réunions publiques diverses ou formations organisés ou soutenus financièrement par des entreprises ou organismes privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

Actuellement ou au cours des 5 années précédentes

Entreprise ou organisme invitant (société, association)	Lieu et intitulé de la réunion	Sujet de l'intervention / Nom du produit visé	Prise en charge des frais de déplacement	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
Diasorin	Paris - RICAI	Apports des tests virologiques et immunologiques dans le suivi de l'infection à CMV	Oui	Aucune	66 €	11/2013	11/2013
ISUOG Fondation	Singapour - 7th ISUOG South Asia Meeting	Congenital cytomegalovirus infection: management and treatment	Oui	Aucune		04/2016	04/2016
BioMérieux	Lyon - Infection congénitale à CMV	Infection congénitale à CMV en 2013	Oui	Aucune	283 €	09/2013	09/2013
Abreu professional Congress organizer	- 19th annual Meeting of European Society for clinical virology,	Prenatal diagnosis and management of congenital CMV".	Oui	Aucune		09/2016	09/2016
LIVE ! BY GL Events	Aix en Provence - SYNERGY	Infection materno-foetale à ZIKA virus	Oui	Aucune	760 €	09/2016	09/2016
University of Bertinoro	Bertinoro Italy - Postgraduate education course ESCMID. Infectious Diseases of pregnant women, fetuses and newborns	Diagnosis and management of fetal cytomegalovirus infection	Oui	Aucune		09/2016	09/2016
Réseau de périnatalité PACA	Aix en provence - 2 ème journée du réseau Méditerranée de périnatalité	Nouveautés virologiques dans l'infection congénitale à CMV	Oui	Aucune	283 €	02/2017	02/2017
MCA events	Venice - European Congenital Cytomegalovirus Initiative Meeting.	Therapeutic options for infected fetuses	Oui	Aucune		04/2016	04/2016
Diasorin	Jinan et Dongguan, Chine - DiaSorin Torch conferences	New insight into, Rubella virus and epstein Barr virus: a diagnostic perspective	Oui	Au déclarant	2 000 €	06/2012	06/2012
Université de Bertinoro	Bertinoro, Italy, -1-2 October 2013 - Postgraduate education course ESCMID. Infectious Diseases of pregnant women, fetuses and newborns.	"Diagnosis and management of fetal cytomegalovirus infection".	Oui	Aucune		10/2013	10/2013
BioMérieux	Lyon - ESCV: European Society for clinical Virology	Erythrovirus B19 infection in immunocompromised patients	Oui	Aucune	650 €	10/2013	10/2013
Hopital de la Conception	Marseille - Journées Phocéennes d'imagerie et de Médecine Foetale	Interprétations des sérologies relatives au CMV	Oui	Aucune		12/2014	12/2014

Siemens	Paris - Journées Internationales de Biologie,	Le diagnostic des infections à cytomégalovirus en 2016	Non	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : Université Paris Descartes	1 000 €	06/2016	06/2016
---------	---	--	-----	--	---------	---------	---------

**2.5 Vous êtes inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non brevetée en relation avec le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

### **3. Activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

*Le type de versement peut prendre la forme de subventions ou contrats pour études ou recherches, bourses ou parrainage, versements en nature ou numéraires, matériels, taxes d'apprentissage.*

*Sont notamment concernés les présidents, trésoriers et membres des bureaux et conseils d'administration.*

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

#### **4. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

*Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres avoirs financiers en fonds propres ; doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise ou un secteur concerné, une de ses filiales ou une société dont elle détient une partie du capital dans la limite de votre connaissance immédiate et attendue. Il est demandé d'indiquer le nom de l'établissement, entreprise ou organisme, le type et la qualité des valeurs ou pourcentage du capital détenu.*

*(Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FCP - dont la personne ne contrôle ni la gestion, ni la composition - sont exclus de la déclaration).*

**Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique**

## **5. Proches parents salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans toute structure, dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France**

*Les personnes concernées sont :*

- le conjoint [époux (se) ou concubin(e) ou pacsé(e)], parents (père et mère) et enfants de ce dernier
- les enfants
- les parents (père et mère)

*Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.*

**Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique**

## 6. Autres liens d'intérêts que vous considérez devoir être portés à la connaissance de Santé publique France

*Si besoin, au vu des précisions apportées par l'organisme au présent document-type.*

Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

## 7. Si vous n'avez renseigné aucun item après le 1, cochez la case et signez en dernière page

Je n'ai renseigné aucun item après la section 1.

Article L. 1454-2 du code de la santé publique

« Est puni de 30 000 euros d'amende le fait pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-3 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration ».

Fait à Paris  
Le 19/04/2017



*Signature obligatoire*  
(mention non rendue publique)

Les informations recueillies seront informatisées et votre déclaration (à l'exception des informations relatives aux montants déclarés et à l'identité des proches) sera publiée sur le site internet de Santé publique France. Santé publique France est responsable du traitement ayant pour finalité la prévention des conflits d'intérêts en confrontant les liens déclarés aux objectifs de la mission envisagée au sein de Santé publique France.

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un méil à l'adresse suivante : [dpi-support@santepubliquefrance.fr](mailto:dpi-support@santepubliquefrance.fr)